DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DU 1er Juillet 2021

SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

Ière COMMISSION

Finances, Réglementation, Personnel

N° du rapport	OBJET
I - 1.1	Election du Président
I - 1.2	Nombre de membres de la commission permanente
I - 1.3	Nombre de vice-présidents
I- 1.4	Election de la commission permanente
I - 2	Déclaration de la constitution des groupes d'élus **(pas de délibération)**
I - 3	Délégation d'attributions à la commission permanente
I - 4	Délégation de pouvoirs au Président du Conseil départemental
I - 5	Information sur la situation de la dette départementale et délégation de pouvoirs accordée au Président du Conseil départemental en matière d'emprunt et de gestion de trésorerie
I - 6.1	Composition de la Ire commission

I - 6.2	Composition de la IIe commission
I - 6.3	Composition de la IIIe commission
I - 6.4	Composition de la IVe commission
I - 6.5	Composition de la Ve commission
I - 6.6	Composition de la VIe commission
I - 6.7	Composition de la VIIe commission
I – 6.8	Composition de la VIIIe commission
I - 7.1	Commission concessions - modalités de dépôts de listes
I - 7.2	Commission concession
I - 7.3	Commission d'appel d'offres - modalités de dépôt des listes
I – 7.4	Commission d'appel d'offres
I - 7.5	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration du GIP Haute-Marne
I - 7.6	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission consultative des Gens du Voyage
I - 7.7	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission chargée d'établir la liste annuelle départementale des jurés d'assises
I - 7.8	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels

I - 7.9	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur chiffre d'affaires
I - 7.10	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité
I - 7.11	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale de la sécurité routière
I - 7.12	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Marne
I - 7.13	Représentation du Conseil départemental au sein de la Société d'Economie Mixte (SEM) Immo-bail
I - 7.14	Représentation du Conseil départemental au sein de la Société Publique Locale (SPL) Haute-Marne Numérique
I - 7.15	Représentation du Conseil départemental au sein de la SPL-Xdemat
I - 7.16	Représentation du Conseil départemental au sein du syndicat d'aménagement touristique du lac du Der-Chantecoq
I - 7.17	Représentation du Conseil départemental au sein du Syndicat mixte du pôle technologique de Haute-Champagne (SYMTEC)
I - 7.18	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration du Centre Culturel Haut-Marnais (CCHM)
I - 7.19	Représentation du Conseil départemental au sein de la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) pour l'exploitation du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises
I - 7.20	Représentation du Conseil départemental au sein de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA)
I - 7.21	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de la Haute-Marne
I - 7.22	Représentation du Conseil départemental au sein de l'association "Habitat et développement ADDAR-PACT de la Haute-Marne"
I - 7.23	Représentation du Conseil départemental au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

I - 7.24	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration d'HAute-MARne Immobilier Social (Hamaris)
I - 7.25	Représentation du Conseil départemental au sein de la société de coordination IDELIANS
I - 7.26	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration de la Maison Départementale du Tourisme (MDT)
I - 7.27	Représentation du Conseil départemental au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
I - 7.28	Représentation du Conseil départemental au sein du comité local d'information de Soulaines
I - 7.29	Représentation du Conseil départemental au sein du Laboratoire de recherche sur la gestion des déchets radioactifs - Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS)
I - 7.30	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale de coopération intercommunale
I - 7.31	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics
I - 7.32	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre et la mémoire de la Nation
I - 7.33	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale de la présence postale territoriale
I - 7.34	Représentation du Conseil départemental au sein de l'Association Promotion Haute-Marne en vue de sa dissolution
I - 7.35	Représentation du Conseil départemental au sein du Groupement de Défense Sanitaire de la Haute-Marne
I - 7.36	Représentation du Conseil départemental au sein de la Commission pour l'établissement des listes électorales de la Chambre d'Agriculture
I - 7.37	Représentation du Conseil départemental au sein de l'Association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAFAF) de Bourmont
I - 7.38	Représentation du Conseil départemental au sein de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Grand Est

I - 7.39	Représentation du Conseil départemental au sein du comité technique de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Grand Est
I - 7.40	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Marne
I - 7.41	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil de rivage des lacs
I - 7.42	Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale chargée d'élaborer la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
I - 7.43	Représentation du Conseil départemental au sein du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques de la Haute-Marne (CODERST)
I - 7.44	Représentation du Conseil départemental à la Commission régionale de la forêt et du bois
I - 7.45	Représentation du Conseil départemental au sein de l'association des communes forestières de Haute-Marne (COFOR)
I - 7.46	Représentation du Conseil départemental au sein de l'Etablissement public foncier de Grand Est
I - 7.47	Représentation du Conseil départemental au sein de l'association Arts Vivants 52
I - 7.48	Représentation du Conseil départemental au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)
I - .7.49	Représentation du Conseil départemental au sein du comité de pilotage constitué dans le cadre de la convention entre le comité départemental olympique et sportif, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et le Conseil départemental
I - 7.50	Représentation du Conseil départemental au conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative
I - 7.51	Représentation du Conseil départemental à la conférence régionale du sport Grand Est
I - 7.52	Représentation du Conseil départemental à la commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI) et formation spécialisée en matière d'insertion par l'activité économique (CDIAE)

I - 7.53	Représentation du Conseil départemental au comité de l'aide médicale urgente, des transports sanitaires et de la permanence des soins (CODAMUPS)
I - 7.54	Représentation du Conseil départemental au conseil départemental de la protection de l'enfance
I - 7.55	Représentation du Conseil départemental au conseil de famille des pupilles de l'Etat
I - 7.56	Représentation du Conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise pour les immigrés
I - 7.57	Représentation du Conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise pour l'aide familiale de Chaumont
I - 7.58	Représentation du Conseil départemental au sein de l'association pour l'aide aux mères et aux familles à domicile de Saint-Dizier
I - 7.59	Représentation du Conseil départemental au comité départemental de la ligue nationale française contre le cancer
I - 7.60	Représentation du Conseil départemental au Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI)
I - 7.61	Représentation du Conseil départemental à l'Observatoire régional de la santé Grand Est
I - 7.62	Représentation du Conseil départemental au sein d'E-Meuse santé
I - 7.63	Représentation du Conseil départemental à la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants
I - 7.64	Représentation du Conseil départemental au sein de l'association Initiative Haute-Marne
I - 7.65	Représentation du Conseil départemental au sein du GIP Business Sud Champagne
I - 7.66	Représentation du Conseil départemental au sein de l'association des gîtes et chambres d'hôtes labellisés de Haute-Marne
I - 7.67	Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration de l'association des Logis de Haute-Marne

I - 7.68	Représentation du Conseil départemental au concours départemental des villes, villages et maisons fleuris
I -7.69	Représentation du Conseil départemental au comité technique pour le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)
I - 7.70	Représentation du Conseil départemental au sein de l'union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de Haute-Marne
I - 7.71	Représentation du Conseil départemental au sein de l'assemblée générale de l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est
I - 7.72	Représentation du Conseil départemental au conseil départemental de l'Education nationale
I - 7.73	Représentation du Conseil départemental au Conseil académique de l'Education nationale
I - 7.74	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil de perfectionnement du CFA interprofessionnel de Chaumont
I - 7.75	Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration des collèges privés - institution Oudinot à Chaumont
I - 7.76	Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration des collèges privés - Institution du Sacré-Coeur à Langres
I - 7.77	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration des collèges privés - ESTIC à Saint-Dizier
I - 7.78	Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration des collèges privés - Don Bosco à Saint-Dizier
I - 7.79	Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration du lycée horticole et du paysage de Fayl-Billot
I - 7.80	Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration du pôle d'enseignement agricole public Edgar Pisani de Chamarandes-Choignes
I - 7.81	Représentation du Conseil départemental au sein des conseils d'administration des collèges publics

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h02
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_1_1-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 1 juillet 2021	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	N° I - 1.1
OBJET : Election du Président	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-9 et L.3122-1 du code général des collectivités territoriales, relatifs à la tenue de la première réunion après le renouvellement des conseillers départementaux et à l'élection du président du Conseil départemental,

Vu le code électoral,

Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de la crise sanitaire, prévoyant, de façon dérogatoire, pour l'élection du président du Conseil départemental et de la commission permanente, que l'assemblée délibérante délibère valablement lorsque la majorité de ses membres est présente,

A la suite du renouvellement des conseillers départementaux et ainsi que le prévoit l'article L.3121-9 du code général des collectivités territoriales, le Conseil départemental s'est réuni le deuxième jeudi suivant le premier tour de l'élection départementale pour élire son président,

Sous la présidence de Monsieur Gérard GROSLAMBERT, doyen d'âge,

Le secrétariat de la séance étant assuré par Monsieur Paul FOURNIE, benjamin de l'assemblée,

Le secrétaire ayant procédé à l'appel des membres présents et le doyen d'âge ayant constaté que le quorum exigé la loi du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de la crise

sanitaire était atteint,

S'est déclaré candidat à la présidence du Conseil départemental,

- Monsieur Nicolas LACROIX

Résultat du 1er tour :

Nombre de votants : 34
Blancs : 3
Nul : 0
Nombre de suffrages exprimés : 31
Majorité absolue : 18

	a obtenu
Monsieur Nicolas LACROIX	31 voix

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

ÉLIT A LA MAJORITE ABSOLUE

Monsieur Nicolas LACROIX, Président du Conseil départemental.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

La liste d'émargement est annexée à la présente délibération.

Chaumont, le 1er juillet 2021

LE DOYEN PRÉSIDENT DE SÉANCE,

Gérard GROSLAMBERT

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h02
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_1_1-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

Nombre de votants : 34
Blancs / Nuls : 3
Suffrages exprimés : 31
Majorité absolue : 18

CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 1er JUILLET 2021

LISTE D'EMARGEMENT
VOTE POUR L'ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur Nicolas LACROIX	
Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT	
Monsieur Elie PERRIOT	
Madame Sylviane DENIS	
Monsieur Bernard GENDROT	
Madame Véronique MICHEL	Michel
Monsieur Stéphane MARTINELLI	
Madame Marie-Claude LAVOCAT	
Monsieur Gérard GROSLAMBERT	
Madame Karine COLOMBO	
Monsieur Paul FOURNIE	
Madame Céline BRASSEUR	
Monsieur Patrick VIARD	
Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON	
Monsieur Dominique MERCIER	
Madame Marie-Laure PARISON	
Monsieur Bertand OLLIVIER	

CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 1er JUILLET 2021

LISTE D'EMARGEMENT
VOTE POUR L'ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Madame Astrid DI TULLIO	
Monsieur Dominique THIEBAUD	
Madame Dominique VIARD	
Monsieur Michel ANDRE	
Madame Anne-Marie NEDELEC	
Monsieur Damien THIERIOT	
Madame Fabienne SCHOLLHAMMER	
Monsieur Michel KARAKULA	
Madame Laurence ROBERT-DEHAULT	
Monsieur Franck RAIMBAULT	
Madame Domithile GUINOISEAU	
Monsieur Mokhtar KAHLAL	
Madame Rachel BLANC	
Monsieur Jean-Michel RABIET	
Madame Magali CARTAGENA	
Monsieur Laurent GOUVERNEUR	
Madame Anne LEDUC	

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h04
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_1_2-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 1.2**
OBJET : **Nombre de membres de la commission permanente**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu les articles L.3122-4 et L.3122-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commission permanente est composée du président du Conseil départemental, de quatre à quinze Vice-Présidents sous réserve que le nombre de ceux-ci ne soit pas supérieur à 30% de l'effectif du Conseil départemental et éventuellement d'un ou plusieurs membres,

Considérant que, par ces dispositions, le législateur a entendu ne pas limiter le nombre total de membres de la commission permanente, que la commission permanente peut ainsi comprendre l'ensemble des membres du Conseil départemental,

Considérant que le Président du Conseil départemental propose que la commission permanente comprenne l'ensemble des membres du Conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de fixer à 34 le nombre total de membres de la commission permanente du Conseil départemental de la Haute-Marne, soit l'ensemble des conseillers départementaux.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 11h04
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_1_3-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 1.3**
OBJET : **Nombre de vice-présidents**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu les articles L.3122-4 et L.3122-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération fixant à 34 le nombre total de membres de la commission permanente,

Considérant que la commission permanente est composée du président du Conseil départemental, de quatre à quinze vice-présidents sous réserve que le nombre de ceux-ci ne soit pas supérieur à 30% de l'effectif du Conseil départemental et éventuellement d'un ou plusieurs membres,

Considérant que le taux de 30% relatif aux vice-présidents constitue la limite maximale à ne pas dépasser, qu'il n'est donc pas possible d'arrondir à l'entier supérieur le résultat de ce calcul,

Considérant qu'en ce qui concerne le Conseil départemental de la Haute-Marne, le nombre maximum de vice-présidents est fixé à 10,

Considérant que le Président du Conseil départemental propose que la commission permanente comprenne 8 vice-présidents,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de fixer à 8 le nombre de vice-présidents de la commission permanente du Conseil départemental de la Haute-Marne.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 13h12
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_1_4_1-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 1.4**
OBJET : **Election de la commission permanente**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-9, L.3122-4 et L.3122-5 du code général des collectivités territoriales, relatifs à la tenue de la première réunion après le renouvellement des conseillers départementaux et à l'élection de la commission permanente,

Vu le code électoral,

Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de la crise sanitaire, prévoyant, de façon dérogatoire, pour l'élection du président du Conseil départemental et de la commission permanente, que l'assemblée délibérante délibère valablement lorsque la majorité de ses membres est présente,

Vu les délibérations prises par le Conseil départemental fixant le nombre de membres de la commission permanente à 34 et le nombre de vice-présidents à 8,

Les membres de la commission permanente autres que le président étant élus au scrutin de liste,

Chaque conseiller départemental pouvant présenter une liste de candidats, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe,

Constatant qu'à l'expiration de la suspension de séance d'une heure prévue par l'article L.3122-5 du code général des collectivités territoriales, une seule liste a été déposée,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PREND ACTE

Le Président donne lecture des nominations aux différents postes de la commission permanente.

Outre le Président du Conseil départemental, la commission permanente est ainsi composée :

1	Anne-Marie Nédélec	Vice-présidente
2	Bernard Gendrot	Vice-président
3	Rachel Blanc	Vice-présidente
4	Stéphane Martinelli	Vice-président
5	Céline Brasseur	Vice-présidente
6	Laurent Gouverneur	Vice-président
7	Dominique Viard	Vice-présidente
8	Mokhtar Kahlal	Vice-président
9	Catherine Pazdzior-Vigneron	
10	Paul Fournié	
11	Astrid Di Tullio	
12	Dominique Thiébaud	
13	Karine Colombo	
14	Bertrand Ollivier	
15	Anne-Leduc	
16	Michel André	
17	Véronique Michel	
18	Gérard Groslambert	
19	Brigitte Fischer-Patriat	
20	Jean-Michel Rabiet	
21	Fabienne Schollhammer	
22	Elie Perriot	
23	Marie-Claude Lavocat	
24	Dominique Mercier	
25	Sylviane Denis	
26	Patrick Viard	
27	Marie-Laure Parison	
28	Damien Thiériot	
29	Domithile Guinoiseau	

30	Franck Raimbault	
31	Magali Cartagena	
32	Michel Karakula	
33	Laurence Robert-Dehault	

Conformément à l'article L.3122-5 ces nominations prennent effet immédiatement.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 13h08
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-1_3-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 3**
OBJET : **Délégation d'attributions à la commission permanente**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.3211-2,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Considérant que le Conseil départemental peut déléguer une partie de ses attributions à la commission permanente, à l'exception de celles qui portent sur l'adoption du budget et des comptes, l'arrêté des comptes, la transmission du compte administratif au représentant de l'État, l'adoption des mesures de redressement en cas d'exécution en déficit du budget et l'inscription au budget de dépenses obligatoires,

Considérant que cette délégation ne dessaisit pas pour autant le Conseil départemental, celui-ci pouvant statuer sur l'ensemble des matières qui lui sont attribuées par la loi,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'habiliter la commission permanente à statuer sur toute affaire étrangère aux attributions visées aux articles L.3312-4, L.1612-12 et L.1612-15 du code général des collectivités territoriales qui sont réservées par la loi au Conseil départemental.

Le Conseil départemental n'est pas pour autant dessaisi et pourra statuer sur l'ensemble des matières qui lui sont attribuées par la loi.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 13h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_4-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 4**
OBJET : **Délégation de pouvoirs au Président du Conseil départemental**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1413-1, L3211-2, L3221-10-1 alinéa 2, L3221-11, L3221-12 et L3221-12-1,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Considérant que le Conseil départemental peut déléguer une partie de ses attributions à son Président,

Considérant qu'il revient au Conseil départemental de se prononcer sur l'étendue des délégations qu'elle entend confier à son Président, lesquelles relèvent largement de pouvoirs de gestion courante,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de déléguer au Président du Conseil départemental les attributions suivantes :

1. intenter au nom du Département les actions en justice ou de défendre dans les actions intentées contre lui pour tous les contentieux relevant des ordres administratif et judiciaire et quel que soit le niveau d'instance : première instance, appel et cassation.

2. prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

3. saisir, pour avis, la commission consultative des services publics locaux, pour tout projet nécessitant que cette commission rende un avis (notamment les projets de délégation de service public, les projets de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, les projets de partenariat) ;

4. prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 du code général des collectivités territoriales et au (a) de l'article L.2221-5-1 dudit code, relatives à la dérogation à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'État ;

5. arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la collectivité utilisées par ses services publics ;

6. exercer au nom du Département les droits de préemption dont celui-ci est titulaire ou délégataire en application du code de l'urbanisme ;

7. fixer les tarifs des droits de voirie, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, les tarifs relatifs à l'activité des Archives départementales et des tarifs relatifs aux prestations du Laboratoire départemental d'analyse ;

8. décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

9. accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance ;

10. créer, modifier et supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité ;

11. accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

12. décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;

13. fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux, le montant des offres de la collectivité à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

14. fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15. attribuer ou de retirer les bourses entretenues sur les fonds départementaux ;

16. prendre les décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département ;

17. prendre toute décision relative au fonds de solidarité pour le logement, notamment en matière d'aides, de prêts, de remise de dettes et d'abandons de créances ;

18. autoriser, au nom du Département, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont il est membre ;

19. demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, pour l'ensemble des projets départementaux, l'attribution de subventions à leur montant maximum ;

20. procéder, pour l'ensemble des opérations départementales, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens du Département.

Le Président rend compte régulièrement au Conseil départemental et à la commission permanente des actes pris dans le cadre des délégations consenties.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/07/2021 à 10h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_5-DE
Affiché le 02/07/2021 - Certifié exécutoire le 02/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 5**
OBJET : **Information sur la situation de la dette départementale et délégation de pouvoirs accordée au Président du Conseil départemental en matière d'emprunt et de gestion de trésorerie**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu l'article L.3212-4 du code général des collectivités territoriales accordant à l'assemblée délibérante la compétence de recourir à l'emprunt,

Vu l'article L.3211-2 du code général des collectivités territoriales autorisant le Conseil départemental à déléguer à son président le pouvoir de procéder à la réalisation des emprunts, lignes de trésorerie et placements de fonds,

Vu la circulaire n° IOCB1015077C du 25 juin 2010 précisant les pratiques recommandées en matière de gestion active de la dette, de relations entre les collectivités locales et les établissements financiers et d'informations de l'assemblée délibérante,

Considérant l'intérêt d'accorder au président une délégation de pouvoirs en matière de gestion d'emprunts et de trésorerie afin de disposer de toute la réactivité et souplesse nécessaires dans un domaine soumis à de rapides variations et d'opportunités à saisir,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- De prendre acte des informations apportées sur les conditions d'utilisation de la délégation de pouvoirs accordée au Président du Conseil départemental le 6 novembre 2017 en matière de gestion de la dette et de la trésorerie,

- De prendre acte de la situation de la dette départementale au 1er juillet 2021 dont l'encours s'établit à 10 242 221,53 € et comprend 7 contrats bancaires actifs,

- De donner délégation au Président du Conseil départemental, conformément aux termes de l'article L.3211-2 du CGCT, pour contracter les produits financiers nécessaires à la couverture du besoin de financement de la collectivité ou à la sécurisation de son encours et à la gestion active de la trésorerie par la réalisation des lignes de trésorerie et des décisions de placements des fonds disponibles relevant des dispositions dérogatoires de l'article L.1618-2 du code général des collectivités territoriales.

Cette délégation de pouvoirs s'exercera dans les conditions et limites ci-après définies.

La présente délégation de pouvoirs est effective pour la durée du mandat du Président du Conseil départemental. Pour ce qui concerne les emprunts, la délégation prendra fin, au plus tard, à l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil départemental, ou à tout moment sur délibération du Conseil départemental. Le périmètre de la délégation porte sur le budget principal du Département et les budgets annexes existants ou créés au cours de la mandature.

L'exécutif rendra compte chaque année à l'assemblée départementale des opérations qu'il a effectué en la matière en présentant un bilan détaillé des actions passées et un rapport sur la politique d'endettement du Département. Ces informations, ne donnant pas lieu à un vote, seront présentées au moment de l'arrêté des comptes de l'exercice précédent et du vote du budget supplémentaire ou, à défaut, lors d'une décision budgétaire modificative.

Le Conseil départemental définit sa politique d'endettement comme suit :

A la date du 1er juillet 2021, l'encours de dette du Conseil départemental de la Haute-Marne s'établit à 10 242 221,53 € et est classé à 100% sous la rubrique 1A de la charte Gissler, soit le niveau de risque de taux le plus faible.

La présente délégation de pouvoirs au Président s'exercera dans le cadre d'un recours plus soutenu à l'emprunt pour financer le programme pluriannuel d'investissement « cap 2030 » avec le souci permanent de maîtriser le niveau maximum d'endettement soutenable en fonction des fondamentaux financiers de la collectivité et minimiser le risque de taux.

- <u>Stratégie d'endettement</u> :

Dans le cadre de sa délégation, le Président du Conseil départemental est autorisé à réaliser des emprunts à court, moyen ou long terme y compris des emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée de l'exercice concerné et des restrictions prudentielles suivantes :

· durée maximum d'amortissement des emprunts de 25 ans sauf opportunités particulières temporaires présentant un enjeu financier et/ou technique pour le Département (30 ans au plus) ;

- produits relevant de la typologie 1A à 2B maximum de la charte Gissler (une autorisation préalable de l'assemblée délibérante sera nécessaire pour toutes autres combinaisons) ;

- ratio de capacité de désendettement en fin d'exercice comptable (encours de dette / épargne brute) n'excédant pas 5 années. Au-delà de cette limite, l'assemblée délibérante fixera chaque année, au moment du vote du budget primitif ou d'une décision budgétaire modificative, un objectif d'encours de dette maximum à ne pas dépasser ;

- diversification de la structure de la dette limitée à un recours à des produits à taux variables (hors taux réglementés des livrets type livret A ou LEP) ne représentant pas plus de 35% de l'encours total ;

- les emprunts à remboursement différé du capital, de type « in fine » sont exclus du champ de la délégation, de même que les emprunts de type revolving qui s'exécutent dans un cadre budgétaire pluriannuel.

Enfin, pour l'exercice de cette délégation, il est procédé à la consultation la plus large possible et, en tout état de cause, d'au moins deux établissements bancaires sauf opportunités particulières présentant un réel intérêt financier pour la collectivité.

- Caractéristiques principales des contrats autorisés :

Les principales caractéristiques des contrats relevant de cette délégation sont les suivantes :

- emprunts classiques à taux fixe ou variable sans structuration et relevant d'une des combinaisons comprises entre les bornes 1A à 2B de la charte Gissler ;

- emprunts à barrière simple sans effet de levier relevant de la typologie 1B et 2B de la charte Gissler ;

- emprunts obligataires ;

- emprunts assortis d'une phase de mobilisation d'un maximum de 24 mois (emprunts à tirages décalés des fonds) ;

Les index de référence des contrats pourront être :

- des taux fixes

- des taux variables tels que l'EONIA, l'€STR et ses dérivés (T4M, TAM, TAG)

- l'Euribor de 1 semaine à 12 mois

- d'autres taux tels que CMS, Livret A, LEP, OAT, TME, TMO, TMB et TEC

- et tout autres taux, indices ou combinaisons de taux ou d'indices, parmi ceux communément utilisés sur les marchés financiers.

Dans le cadre de sa délégation, le Président du Conseil départemental est autorisé, pour la gestion active de la dette, à procéder aux opérations financières suivantes :

- Des réaménagements de la dette propre

Il est délégué à l'exécutif départemental la faculté de procéder à des renégociations, des remboursements anticipés avec ou sans refinancement et des opérations de novation d'emprunts afin de bénéficier d'opportunités d'optimisation du coût de la dette départementale.

Sont autorisées les actions suivantes, sous réserve d'un gain financier après prise en compte des frais éventuels :

- les remboursements temporaires ou définitifs, avec ou sans préfinancement, d'un montant maximum correspondant au capital restant dû, majoré des frais et autres indemnités ;
- les compactages de dette ;
- les avancées d'échéances ;
- la faculté de passer du taux variable au taux fixe et vice versa ;
- la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index de référence servant au calcul des intérêts ;
- la possibilité d'allonger la durée du prêt (sans dépasser 25 ans), de modifier la périodicité et le profil de remboursement.

- Des opérations de couverture des risques de taux

Il est délégué à l'exécutif départemental la possibilité de recourir à des instruments de couverture afin de protéger la collectivité d'éventuelles hausses de taux ou au contraire de profiter d'éventuelles baisses. Ces instruments permettent de modifier, figer ou garantir un taux, et consistent en :

- des contrats d'échange de taux d'intérêt (SWAP) ;
- et/ou des contrats d'accord de taux futur (FRA) ;
- et/ou des contrats de garantie de taux plafond (CAP) ;
- et/ou des contrats de garantie de taux plancher (FLOOR) ;
- et/ou des contrats de garantie de taux plafond et de taux plancher (COLLAR).

Les index de référence des contrats de couverture sont identiques à ceux mentionnés à l'article 4 et ne devront pas conduire à dépasser les catégories 1A et 2A de la charte Gissler.

Des primes ou commissions pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers pour un montant maximum de :

- 1,5% de l'encours visé par l'opération pour les primes
- 1,5% du montant de l'opération envisagée pour les commissions, pendant toute la durée de celle-ci.

La durée des contrats de couverture ne pourra être supérieure à la durée résiduelle des emprunts auxquels les opérations sont adossées.

Enfin, le Président est autorisé à réaliser les opérations de couverture sur les contrats d'emprunts constitutifs de l'encours de dette figurant en annexe 1, ainsi que sur les emprunts nouveaux ou de refinancement à contracter durant le présent mandat au titre du budget principal et des budgets annexes. En aucun cas, ces opérations de couverture ne pourront excéder l'encours global de dette de la collectivité.

Pour l'exécution de ces opérations de couverture, il est procédé à la mise en concurrence

d'au moins deux établissements spécialisés.

Dans le cadre de sa délégation de pouvoirs, le Président du Conseil départemental est autorisé à effectuer des opérations de trésorerie concernant la souscription de facilités de trésorerie, la gestion du besoin de trésorerie et les opérations de placements de trésorerie en dérogation de l'obligation de dépôts des fonds libres auprès du Trésor public.

- La souscription de facilités de trésorerie

Dans le cadre de dispositifs particuliers, dérogatoires ou exceptionnels, le Président du conseil départemental est habilité à souscrire des facilités de trésorerie procurant un avantage financier ou concurrentiel à la collectivité et consistant en :

- des prêts à taux zéro avec ou sans commission ;
- des avances remboursables.

- la gestion du besoin de trésorerie

Afin de faire face à des besoins conjoncturels de trésorerie, le Président est autorisé à souscrire des contrats de ligne de trésorerie ou crédits de trésorerie court terme et d'en faire usage. Le montant maximum de l'encours de tirage autorisé, dans le cadre de cette délégation, est fixé annuellement à l'occasion du vote du budget primitif (et éventuellement ajusté au cours d'une décision modificative). La durée maximale du contrat est limitée à 1 an, reconductible une année supplémentaire si la collectivité y a intérêt.

Les index de référence autorisés sont de type Eonia, €STR, Euribor, T4M, TAM, TAG et tous autres indices communément utilisés sur les marchés pour la rémunération des contrats de trésorerie court terme.

ne mise en concurrence systématique des principaux établissements (et au minimum deux) sera effectuée afin de préserver les intérêts du Conseil départemental.

- les placements de trésorerie :

Lorsque certaines conditions sont remplies, il peut être dérogé à l'obligation de placement des fonds libres de la collectivité auprès du Trésor Public. Bien que les possibilités ouvertes soient strictement réglementées, et au final assez rares, il est important de bénéficier d'une capacité à agir rapidement pour pleinement profiter des cas de dérogation.

Aussi, il est délégué au Président du conseil départemental la faculté d'opérer des opérations de placement de trésorerie, dans la limite des possibilités ouvertes par l'article L.1618-2 du code général des collectivités territoriales, lorsque les conditions d'éligibilité sont réunies et que les sommes en jeu représentent un réel intérêt financier pour le Département.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/07/2021 à 10h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_5-DE
Affiché le 02/07/2021 - Certifié exécutoire le 02/07/2021

Annexe : liste des emprunts formant l'encours de dette du Département au 1er juillet 2021

Fiche	Banque	Indice	Méthode d'amortissement	Durée(A)	Encours 01/07/2021	Date éch.	Taux éch.
0.021.185.A	Crédit Foncier de France	Taux Fixe	Amortissement constant	10	450 000,00	30/08/2021	3,54
00000356527	Crédit Agricole	Taux Fixe	Amortissement constant	10	2 250 000,00	22/09/2021	2,79
1220582	Banque des Territoires	Livret Epargne Populaire	Amortissement constant	10	431 126,00	01/08/2021	2,35
1233702	Banque des Territoires	Livret A	Intérêts différés (CDC)	10	2 786 095,53	01/11/2021	1,54
356527	Société Générale	Taux Fixe	Amortissement constant	10	2 375 000,00	01/09/2021	1,75
8957733	Caisse d'Epargne	Taux Fixe	Amortissement constant	10	200 000,00	15/07/2021	4,22
MON501776EUR	La Banque Postale	Taux Fixe	Amortissement constant	10	1 750 000,00	01/10/2021	1,47
Total					**10 242 221,53**		

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 17h54
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_6_1-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 6.1**
OBJET : **Composition de la Ire commission**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu l'article L.3121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Vu l'accord intervenu entre les conseillers départementaux quant à la composition des commissions,

Considérant qu'à l'issue de l'élection du Président et de la commission permanente, le Conseil départemental peut former ses commissions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver la composition de la Ire commission :

Ire commission

Finances, règlementation, personnel

Premier vice-président délégué au Pôle Ressources	Bernard Gendrot
Membres	Paul Fournié
	Damien Thiériot
	Franck Raimbault
	Gérard Groslambert

Les autres vice-présidents du Conseil départemental sont aussi invités à participer aux travaux de la Ire commission.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 17h54
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_6_2-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 6.2**
OBJET : **Composition de la IIe commission**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu l'article L.3121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Vu l'accord intervenu entre les conseillers départementaux quant à la composition des commissions,

Considérant qu'à l'issue de l'élection du Président et de la commission permanente, le Conseil départemental peut former ses commissions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver la composition de la IIe commission :

IIe commission

Attractivité du territoire et communication

Première vice-présidente déléguée au Pôle Aménagement	Anne-Marie Nédélec
Membres	Catherine Pazdzior-Vigneron
	Fabienne Schollhammer
	Brigitte Fischer-Patriat
	Stéphane Martinelli
	Elie Perriot

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 17h54
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_6_3-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 6.3**
OBJET : **Composition de la IIIe commission**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu l'article L.3121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Vu l'accord intervenu entre les conseillers départementaux quant à la composition des commissions,

Considérant qu'à l'issue de l'élection du Président et de la commission permanente, le Conseil départemental peut former ses commissions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver la composition de la IIIe commission :

IIIe commission

Infrastructures et bâtiments

Première vice-présidente déléguée au Pôle Aménagement	Anne-Marie Nédélec
Membres	Dominique Thiébaud
	Michel André
	Anne Leduc
	Céline Brasseur
	Karine Colombo
	Bernard Gendrot
	Paul Fournié
	Michel Karakula

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 18h00
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_6_4-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 6.4**
OBJET : **Composition de la IVe commission**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu l'article L.3121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Vu l'accord intervenu entre les conseillers départementaux quant à la composition des commissions,

Considérant qu'à l'issue de l'élection du Président et de la commission permanente, le Conseil départemental peut former ses commissions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver la composition de la IVe commission :

IVe commission

Partenariat avec les collectivités territoriales

Vice-Président délégué aux partenariats avec les collectivités	Stéphane Martinelli
Membres	Astrid Di Tullio
	Sylviane Denis
	Damien Thiériot
	Dominique Mercier
	Laurent Gouverneur
	Franck Raimbault
	Magali Cartagena
	Patrick Viard
	Bertrand Ollivier

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 17h54
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_6_5-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 6.5**
OBJET : **Composition de la Ve commission**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu l'article L.3121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Vu l'accord intervenu entre les conseillers départementaux quant à la composition des commissions,

Considérant qu'à l'issue de l'élection du Président et de la commission permanente, le Conseil départemental peut former ses commissions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver la composition de la Ve commission :

V^{e} commission

Environnement et tourisme

Vice-Président délégué à l'environnement et au tourisme	Laurent Gouverneur
Membres	Brigitte Fischer-Patriat
	Fabienne Schollhammer
	Elie Perriot
	Michel André
	Domithile Guinoiseau
	Dominique Thiébaud
	Jean-Michel Rabiet
	Michel Karakula

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 17h54
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_6_6-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 6.6**
OBJET : **Composition de la VIe commission**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu l'article L.3121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Vu l'accord intervenu entre les conseillers départementaux quant à la composition des commissions,

Considérant qu'à l'issue de l'élection du Président et de la commission permanente, le Conseil départemental peut former ses commissions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver la composition de la VIe commission :

VIe commission

Vie collégienne et e-administration

Vice-présidente déléguée à la vie collégienne et à la e-administration	Céline Brasseur
Membres	Véronique Michel
	Marie-Laure Parison
	Magali Cartagena
	Jean-Michel Rabiet

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 18h00
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_6_7-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 6.7**
OBJET : **Composition de la VIIe commission**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu l'article L.3121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Vu l'accord intervenu entre les conseillers départementaux quant à la composition des commissions,

Considérant qu'à l'issue de l'élection du Président et de la commission permanente, le Conseil départemental peut former ses commissions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver la composition de la VIIe commission :

VIIe commission

Insertion sociale et solidarité

Première vice-présidente déléguée au Pôle des Solidarités	Rachel Blanc
Vice-présidente déléguée aux personnes âgées et personnes handicapées	Dominique Viard
Membres	Anne Leduc
	Sylviane Denis
	Marie-Claude Lavocat
	Marie-Laure Parison
	Astrid Di Tullio
	Domithile Guinoiseau
	Véronique Michel
	Laurence Robert-Dehault

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 17h58
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_6_8-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 6.8**
OBJET : **Composition de la VIIIe commission**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu l'article L.3121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Vu l'accord intervenu entre les conseillers départementaux quant à la composition des commissions,

Considérant qu'à l'issue de l'élection du Président et de la commission permanente, le Conseil départemental peut former ses commissions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver la composition de la VIIIe commission :

VIIIe commission

Monde associatif culture et sports

Vice-président délégué au monde associatif, à la culture et aux sports	Mokhtar Kahlal
Membres	Karine Colombo
	Marie-Claude Lavocat
	Dominique Mercier
	Patrick Viard
	Bertrand Ollivier
	Dominique Viard
	Catherine Pazdzior-Vigneron
	Gérard Groslambert

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 11h27
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_1-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.1**
OBJET : **Commission concessions - modalités de dépôts de listes**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant que la commission concessions est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus au sein de l'assemblée délibérante ;

Considérant que la commission concessions est élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante, préalablement à l'élection, de déterminer les conditions de dépôt des listes,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d’approuver les conditions de dépôts des listes afférentes à l’élection de la commission concessions :

- les listes peuvent comporter moins de noms qu’il n’y a de sièges de titulaires et de suppléants à pouvoir,

- les listes indiquent distinctement les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants et peuvent être déposées auprès du Président.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 11h28
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_2-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.2**
OBJET : **commission concessions**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant que la commission concessions est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus au sein de l'assemblée départementale,

Considérant les conditions de dépôt des listes adoptées,

Considérant que si une seule liste est déposée, les désignations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste et qu'il en est donné lecture par le Président,

Considérant qu'une seule liste, proposée par le Président, a été déposée,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- La commission concessions est composée des membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

5 titulaires :
- Dominique Thiébaud
- Marie-Claude Lavocat
- Gérard Groslambert
- Paul Fournié
- Anne Leduc

5 suppléants :
- Véronique Michel
- Elie Perriot
- Patrick Viard
- Brigitte Fischer-Patriat
- Fabienne Schollhammer

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 11h32
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_3-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.3**
OBJET : **Commission d'appel d'offres - modalités de dépôt des listes**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus au sein de l'assemblée délibérante ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante, préalablement à l'élection, de déterminer les conditions de dépôt des listes,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d’approuver les conditions de dépôts des listes afférentes à l’élection de la commission d’appel d’offres :

- les listes peuvent comporter moins de noms qu’il n’y a de sièges de titulaires et de suppléants à pouvoir,

- les listes indiquent distinctement les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants et peuvent être déposées auprès du Président.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 11h32
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_4-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.4**
OBJET : **Commission d'appel d'offres**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus au sein de l'assemblée départementale,

Considérant les conditions de dépôt des listes adoptées,

Considérant que si une seule liste est déposée, les désignations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste et qu'il en est donné lecture par le Président,

Considérant qu'une seule liste, proposée par le Président, a été déposée,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- La commission d’appel d’offres est composée des membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

5 titulaires :
- Anne Leduc
- Michel André
- Gérard Groslambert
- Paul Fournié
- Bernard Gendrot

5 suppléants :
- Fabienne Schollhammer
- Brigitte Fisher-Patriat
- Patrick Viard
- Elie Perriot
- Véronique Michel

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_5-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.5**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration du GIP Haute-Marne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil d'administration du groupement d'intérêt public (GIP) Haute-Marne :

2 titulaires :

- Monsieur Damien Thiériot
- Bertrand Ollivier

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_6-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.6**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission consultative des Gens du Voyage**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission consultative des Gens du Voyage, les membres suivants :

4 titulaires :
- Catherine Pazdzior-Vigneron
- Céline Brasseur
- Dominique Viard
- Damien Thiériot

<u>4 suppléants :</u>
- Rachel Blanc
- Sylviane Denis
- Anne Leduc
- Laurence Robert-Dehault

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_7-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.7**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission chargée d'établir la liste annuelle départementale des jurés d'assises**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission chargée d'établir la liste annuelle départementale des jurés d'assises, les membres suivants :

5 titulaires :
- Gérard Groslambert
- Astrid Di Tullio
- Patrick Viard
- Paul Fournié
- Anne-Marie Nédélec

<u>1 suppléant :</u>
- Jean-Michel Rabiet

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_8-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.8**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels, les membres suivants :

2 titulaires :
- Bernard Gendrot
- Gérard Groslambert

<u>2 suppléants :</u>
- Paul Fournié
- Laurence Robert-Dehault

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_9-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.9**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur chiffre d'affaires**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur chiffre d'affaires, les membres suivants :

1 titulaire :
- Stéphane Martinelli

2 suppléants :
- Franck Raimbault
- Damien Thiériot

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_10-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.10**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, les membres suivants :

3 titulaires :
- Marie-Claude Lavocat
- Astrid Di Tullio
- Patrick Viard

<u>3 suppléants :</u>
- Karine Colombo
- Bertrand Ollivier
- Véronique Michel

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_11-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.11**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale de la sécurité routière**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission départementale de la sécurité routière, les membres suivants :

1 titulaire :
- Nicolas Lacroix

1 suppléant :
- Dominique Thiébaud

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/07/2021 à 15h36
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_12-DE
Affiché le 02/07/2021 - Certifié exécutoire le 02/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.12**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Marne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-24-2, L.3121-15 et L.3121-23,

Vu l'arrêté préfectoral n°1170 du 14 avril 2011 fixant la répartition des sièges et la pondération des suffrages pour le renouvellement du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Marne,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant qu'une seule liste a été déposées,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), les membres suivants :

- Nicolas Lacroix, Président du Conseil départemental, Président de droit,

Titulaires :
- Paul Fournié
- Astrid Di Tullio
- Stéphane Martinelli
- Véronique Michel
- Dominique Mercier
- Catherine Pazdzior-Vigneron
- Jean-Michel Rabiet
- Michel André
- Franck Raimbault
- Dominique Thiébaud
- Sylviane Denis
- Karine Colombo
- Patrick Viard

Suppléants :
- Brigitte Fischer-Patriat
- Gérard Groslambert
- Rachel Blanc
- Anne Leduc
- Marie-Claude Lavocat
- Laurent Gouverneur
- Bertrand Ollivier
- Fabienne Schollhammer
- Bernard Gendrot
- Mokhtar Kahlal
- Dominique Viard
- Damien Thieriot
- Domithile Guinoiseau

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 11h38
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_13-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.13**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la Société d'Economie Mixte (SEM) Immo-bail**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 18 décembre 2015 relative à la création de la SEM Haute-Marne Immo-bail,

Vu les délibérations du conseil départemental en date des 15 décembre 2016 et 31 mars 2017 relatives à la cession des actions de la SEM Haute-Marne Immo-bail,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la Société d'Economie Mixte Haute-Marne Immo-bail :

2 titulaires :
- Nicolas Lacroix
- Gérard Groslambert

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_14-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.14**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la Société Publique Locale (SPL) Haute-Marne Numérique**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la SPL Haute-Marne Numérique, les membres suivants :

8 administrateurs :
- Bernard Gendrot
- Anne-Marie Nédélec
- Stéphane Martinelli
- Karine Colombo
- Franck Raimbault

- Michel Karakula
- Damien Thiériot
- Patrick Viard

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h20
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_15-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.15**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la SPL-Xdemat**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la SPL-Xdemat,

1 titulaire :
- Bernard Gendrot

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_16-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.16**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du syndicat d'aménagement touristique du lac du Der-Chantecoq**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du syndicat d'aménagement touristique du la du Der-Chantecoq, les membres suivants :

7 titulaires :
- Anne Leduc
- Mokhtar Kahlal
- Michel Karakula
- Domithile Guinoiseau
- Fabienne Schollhammer

- Rachel Blanc
- Dominique Mercier

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_17-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.17**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du Syndicat mixte du pôle technologique de Haute-Champagne (SYMTEC)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du Syndicat mixte du pôle technologique de Haute-Champagne (SYMTEC), les membres suivants :

6 titulaires :
- Anne-Marie Nédélec
- Dominique Thiébaud
- Bernard Gendrot
- Paul Fournié

- Gérard Groslambert
- Céline Brasseur

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_18-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.18**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration du Centre Culturel Haut-Marnais (CCHM)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil d'administration du Centre Culturel Haut-Marnais (CCHM), les membres suivants :

6 titulaires :
- Catherine Pazdzior-Vigneron
- Karine Colombo
- Fabienne Schollhammer
- Gérard Groslambert

- Marie-Laure Parison
- Dominique Thiébaud

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_19-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.19**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) pour l'exploitation du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la société d'économie mixte locale (SAEML) pour l'exploitation du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises, les membres suivants :

<u>2 administrateurs :</u>
- Nicolas Lacroix
- Paul Fournié

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_20-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.20**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA), les membres suivants :

2 titulaires :
- Fabienne Schollhammer
- Sylviane Denis

2 suppléants :
- Damien Thiériot
- Elie Perriot

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_21-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.21**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de la Haute-Marne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de la Haute-Marne :

1 titulaire :
- Rachel Blanc

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_22-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.22**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'association "Habitat et développement ADDAR-PACT de la Haute-Marne"**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'association « Habitat et développement ADDAR-PACT de la Haute-Marne » ; les membres suivants :

6 titulaires :
- Franck Raimbault
- Céline Brasseur
- Brigitte Fischer-Patriat
- Damien Thiériot

- Marie-Laure Parison
- Bertrand Ollivier

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_23-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.23**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), les membres suivants :

6 titulaires :
- Céline Brasseur
- Fabienne Schollhammer
- Franck Raimbault
- Anne Leduc

- Brigitte Fischer-Patriat
- Bertrand Ollivier

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/07/2021 à 12h08
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_24-DE
Affiché le 02/07/2021 - Certifié exécutoire le 02/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.24**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration d'HAute-MARne Immobilier Social (Hamaris)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil d'administration de **HA**ute-**MAR**ne **I**mmobilier **S**ocial (HAMARIS), les membres suivants :

Collège de conseillers départementaux :

6 titulaires :
- Damien Thiériot
- Anne-Marie Nédélec

- Dominique Mercier
- Michel André
- Dominique Thiébaud
- Bertrand Ollivier

Collège des personnalités qualifiées désignées par le Conseil départemental (7) :
- Anne-Marie Gorse
- Robert Costenza
- Michel Huard
- Thierry Deglin
- Evelyne Correani

Deux élus d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI autre que le Conseil départemental :
- Sophie Delong, conseillère régionale
- André Noirot, maire de Bourbonne-les-Bains

Un membre représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion :

1 titulaire :
- François Robin, Président de l'association Tremplin 52

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_25-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.25**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la société de coordination IDELIANS**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein des assemblées générales et au conseil de surveillance de la société de coordination IDELIANS :

Un représentant permanent :
- Nicolas Lacroix

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_26-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.26**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration de la Maison Départementale du Tourisme (MDT)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil d'administration de la Maison Départementale du Tourisme (MDT), les membres suivants :

6 représentants :
- Domithile Guinoiseau
- Marie-Claude Lavocat
- Magali Cartagena
- Laurent Gouverneur

- Anne Leduc
- Brigitte Fischer-Patriat

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_27-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.27**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- que la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) comprend 6 membres titulaires et 6 membres suppléants appartenant à l'assemblée départementales et 4 associations locales,

- de désigner au sein de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL), les membres suivants :

- 6 titulaires :

- Marie-Claude Lavocat
- Bernard Gendrot
- Céline Brasseur
- Anne-Marie Nédelec
- Paul Fournié
- Rachel Blanc

6 suppléants :
- Jean-Michel Rabiet
- Karine Colombo
- Astrid Di Tullio
- Laurent Gouverneur
- Fabienne Schollhammer
- siège vacant

4 Associations :
- Le Président du Comité départemental olympique et sportif de Haute-Marne (ou son représentant),
- Le Président de la Société de sciences naturelles et d'archéologie de Haute-Marne (ou son représentant),
- Le Président de l'association des Logis de Haute-Marne (ou son représentant),
- Le Président de Nature Haute-Marne (ou son représentant).

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_28-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.28**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du comité local d'information de Soulaines**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du comité local d'information de Soulaines :

1 titulaire :
- Laurent Gouverneur

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_29-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.29**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du Laboratoire de recherche sur la gestion des déchets radioactifs - Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du Comité Local d'Information et de Suivi du Laboratoire de recherche sur la gestion des déchets radioactifs, les membres suivants :

5 titulaires :
- Fabienne Schollhammer
- Damien Thiériot
- Bertrand Ollivier

- Astrid Di Tuillio
- Franck Raimbault

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 11h34
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_30-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.30**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale de coopération intercommunale**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15, L.3121-23 et L.5211-43,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Considérant qu'une liste a été déposée,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission départementale de coopération intercommunale, les membres suivants :

4 titulaires :
- Nicolas Lacroix
- Jean-Michel Rabiet
- Stéphane Martinelli
- Paul Fournié

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_31-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.31**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics, les membres suivants :

3 titulaires :
- Paul Fournié
- Gérard Groslambert
- Stéphane Martinelli

<u>3 suppléants :</u>
- Patrick Viard
- Rachel Blanc
- Jean-Michel Rabiet

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_32-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.32**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre et la mémoire de la Nation**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre et la mémoire de la Nation, les membres suivants :

1 titulaire :
- Michel Karakula

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_33-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.33**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale de la présence postale territoriale**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission départementale de la présence postale territoriale, les membres suivants :

2 titulaires :
- Nicolas Lacroix
- Magali Cartagena

2 suppléants :
- Véronique Michel
- Michel André

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 11h36
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_34-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.34**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'Association Promotion Haute-Marne en vue de sa dissolution**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu les statuts de l'association Promotion Haute-Marne du 1er septembre 1987,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'Association Promotion Haute-Marne, les membres suivants :

- 7 représentants :
- Céline Brasseur
- Gérard Groslambert
- Karine Colombo

- Stéphane Martinelli
- Paul Fournié
- Patrick Viard
- Jean-Michel Rabiet

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_35-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.35**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du Groupement de Défense Sanitaire de la Haute-Marne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du Groupement de Défense Sanitaire de Haute-Marne, les membres suivants :

1 titulaire :
- Laurent Gouverneur

1 suppléant :
- Brigitte Fischer-Patriat

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_36-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.36**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la Commission pour l'établissement des listes électorales de la Chambre d'Agriculture**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la Commission pour l'établissement des listes électorales de la Chambre d'Agriculture,

1 titulaire :
- Laurent Gouverneur

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_37-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.37**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'Association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAFAF) de Bourmont**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'Association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier de Bourmont :

1 titulaire :
- Fabienne Schollhammer

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h26
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_38-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.38**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Grand Est**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Grand Est,

1 titulaire :
- Bernard Gendrot

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_39-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.39**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du comité technique de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Grand Est**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du comité technique de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Grand Est, les membres suivants :

1 titulaire :
- Bernard Gendrot

1 suppléant :
- Laurent Gouverneur

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_40-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.40**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Marne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Marne, les membres suivants :

« de la nature »

1 titulaire :
- Domithile Guinoiseau

1 suppléant :
- Jean-Michel Rabiet

« des sites et paysages »

1 titulaire :
- Laurent Gouverneur

1 suppléant :
- Anne Leduc

« de la publicité »

1 titulaire :
- Brigitte Fischer-Patriat

1 suppléant :
- Anne Leduc

« des carrières »

1 titulaire :
- Paul Fournié

1 suppléant :
- Bernard Gendrot

« de la faune sauvage captive »

1 titulaire :
- Bernard Gendrot

1 suppléant :
- Patrick Viard

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_41-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.41**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil de rivage des lacs**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil de rivage des lacs, les membres suivants :

1 titulaire :

- Laurent Gouverneur

1 suppléant :

- Dominique Thiébaud

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_42-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.42**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission départementale chargée d'élaborer la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission départementale chargée d'élaborer la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur, les membres suivants :

1 titulaire :
- Brigitte Fischer-Patriat

<u>1 suppléant :</u>
- Laurent Gouverneur

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_43-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.43**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques de la Haute-Marne (CODERST)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de la Haute-Marne, les membres suivants :

2 titulaires :
- Brigitte Fischer-Patriat
- Anne-Marie Nédélec

<u>2 suppléants :</u>
- Laurent Gouverneur
- Marie-Laure Parison

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_44-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.44**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental à la Commission régionale de la forêt et du bois**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission régionale de la forêt et du bois :

1 titulaire :
- Bernard Gendrot

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_45-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.45**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'association des communes forestières de Haute-Marne (COFOR)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'association des communes forestières de Haute-Marne (COFOR), les membres suivants :

1 titulaire :
- Jean-Pierre Michel

1 suppléant :
- Nicolas Lacroix

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_46-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.46**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'Etablissement public foncier de Grand Est**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'Etablissement public foncier de Grand Est, les membres suivants :

1 titulaire :
- Nicolas Lacroix

1 suppléant :
- Anne-Marie Nédélec

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_47-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.47**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'association Arts Vivants 52**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'association Arts Vivants 52, les membres suivants :

6 titulaires :
- Patrick Viard
- Fabienne Schollhammer
- Karine Colombo
- Astrid Di Tullio
- Domithile Guinoiseau

- Gérard Groslambert

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_48-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.48**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI), les membres suivants :

3 titulaires :
- Anne Leduc
- Fabienne Schollhammer
- Mokhtar Kahlal

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_49-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.49**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du comité de pilotage constitué dans le cadre de la convention entre le comité départemental olympique et sportif, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et le Conseil départemental**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du Comité de pilotage constitué dans le cadre de la convention entre le comité départemental olympique et sportif, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et le Conseil départemental, les membres suivants :

2 titulaires :
- Mokhtar Kahlal

- Karine Colombo

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_50-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.50**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative, les membres suivants :

2 titulaires :
- Karine Colombo
- Mokhtar Kahlal

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_51-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.51**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental à la conférence régionale du sport Grand Est**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la Conférence régionale du sport Grand Est, les membres suivants :

1 titulaire :
- Mokhtar Kahlal

1 suppléant :
- Karine Colombo

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_52-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.52**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental à la commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI) et formation spécialisée en matière d'insertion par l'activité économique (CDIAE)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental à la commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI) et formation spécialisée en matière d'insertion par l'activité économique (CDIAE) :

1 titulaire :
- Rachel Blanc

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_53-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.53**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au comité de l'aide médicale urgente, des transports sanitaires et de la permanence des soins (CODAMUPS)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du comité de l'aide médicale urgente, des transports sanitaires et de la permanence des soins (CODAMUPS) :

1 titulaire :
- Rachel Blanc

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h20
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_54-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.54**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au conseil départemental de la protection de l'enfance**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil départemental de la protection de l'enfance :

1 titulaire :
- Catherine Pazdzior-Vigneron

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_55-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.55**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au conseil de famille des pupilles de l'Etat**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil de famille des pupilles de l'Etat, les membres suivants :

2 titulaires :
- Dominique Viard
- Anne Leduc

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_56-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.56**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise pour les immigrés**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise pour les immigrés, les membres suivants :

3 titulaires :
- Mokhtar Kahlal
- Nicolas Lacroix
- Rachel Blanc

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_57-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.57**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise pour l'aide familiale de Chaumont**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise pour l'aide familiale de Chaumont :

1 titulaire :
- Karine Colombo

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_58-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.58**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'association pour l'aide aux mères et aux familles à domicile de Saint-Dizier**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'association pour l'aide aux mères et aux familles à domicile de Saint-Dizier :

1 titulaire :
- Laurence Robert-Dehault

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_59-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.59**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au comité départemental de la ligue nationale française contre le cancer**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du comité départemental de la ligue nationale française contre le cancer :

1 titulaire :

- Véronique Michel

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_60-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.60**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) :

1 titulaire :

- Rachel Blanc

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_61-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.61**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental à l'Observatoire régional de la santé Grand Est**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'Observatoire régional de la santé Grand Est :

1 titulaire :

- Rachel Blanc

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_62-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.62**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein d'E-Meuse santé**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la gouvernance d'E-Meuse santé :

- Rachel Blanc

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_63-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.63**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental à la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants, les membres suivants :

2 titulaires :

- Dominique Viard
- Anne Leduc

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_64-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.64**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'association Initiative Haute-Marne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'association « Initiative Haute-Marne », les membres suivants :

1 titulaire :

- Mokhtar Kahlal

1 ou plusieurs suppléant(s) :

- Patrick Viard

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_65-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.65**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du GIP Business Sud Champagne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du GIP Business Sud Champagne :

1 titulaire :
- Nicolas Lacroix

1 suppléant :
- Astrid Di Tullio

- de les autoriser, le cas échéant, à exercer les fonctions d'administrateur au sein du conseil d'administration du GIP Business Sud Champagne.

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h26
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_66-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.66**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'association des gîtes et chambres d'hôtes labellisés de Haute-Marne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'association des gîtes et chambres d'hôtes labellisés de Haute-Marne, les membres suivants :

3 titulaires :

- Brigitte Fischer-Patriat
- Sylviane Denis
- Marie-Claude Lavocat

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h30
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_67-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.67**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration de l'association des Logis de Haute-Marne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'association des Logis de Haute-Marne, les membres suivants :

2 titulaires :
- Marie-Claude Lavocat
- Gérard Groslambert

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_68-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.68**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au concours départemental des villes, villages et maisons fleuris**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au concours départemental des villes, villages et maisons fleuris, les membres suivants :

Un représentant titulaire par arrondissement :

CHAUMONT :
- Michel Berthelmot

SAINT-DIZIER :
- Astrid Di Tullio

LANGRES :
- Magali Cartagena

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_69-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.69**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au comité technique pour le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du comité technique pour le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), les membres suivants :

1 titulaire :

- Brigitte Fischer-Patriat

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_70-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.70**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de Haute-Marne**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de Haute-Marne, les membres suivants :

1 titulaire :

- Fabienne Schollhammer

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_71-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.71**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein de l'assemblée générale de l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de l'assemblée générale de l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est, les membres suivants :

1 titulaire :
- Fabienne Schollhammer

1 suppléant :
- Thomas Corvasce

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 18h02
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_72-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.72**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au conseil départemental de l'Education nationale**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le code de l'éducation notamment les articles L.235-1 et R.235-2,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du Conseil départemental de l'Education Nationale, les membres suivants :

5 titulaires :
- Dominique Viard
- Bernard Gendrot
- Véronique Michel
- Anne-Marie Nédélec
- Marie-Laure Parison

Personnalité qualifiée :
- Jean-Jacques Bayer

5 suppléants :
- Brigitte Fischer-Patriat
- Gérard Groslambert
- Fabienne Schollhammer
- Jean-Michel Rabiet
- Stéphane Martinelli

Personnalité qualifiée :
- Michel Berthelmot

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2021 à 18h04
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_73-DE
Affiché le 01/07/2021 - Certifié exécutoire le 01/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.73**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au Conseil académique de l'Education nationale**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil académique de l'éducation nationale, les membres suivants :

2 titulaires :
- Céline Brasseur
- Véronique Michel

<u>2 suppléants :</u>
- Franck Raimbault
- Dominique Viard

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_74-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.74**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil de perfectionnement du CFA interprofessionnel de Chaumont**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au conseil de perfectionnement du CFA interprofessionnel de Chaumont :

1 titulaire :
- Gérard Groslambert

1 suppléant :
- Céline Brasseur

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_75-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.75**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration des collèges privés - institution Oudinot à Chaumont**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'Institution Oudinot à Chaumont :

1 titulaire :
- Céline Brasseur

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_76-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.76**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration des collèges privés - Institution du Sacré-Coeur à Langres**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'institution du Sacré-Cœur à Langres :

1 titulaire :
- Dominique Viard

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_77-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.77**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration des collèges privés - ESTIC à Saint-Dizier**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein de conseil d'administration de l'ESTIC de Saint-Dizier :

1 titulaire :
- David Roussel

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_78-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.78**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein du conseil d'administration des collèges privés - Don Bosco à Saint-Dizier**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sen du conseil d'administration de l'établissement Don Bosco à Saint-Dizier :

1 titulaire :
- Mokhtar Kahlal

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h19
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_79-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.79**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration du lycée horticole et du paysage de Fayl-Billot**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au conseil d'administration du lycée horticole et du paysage de Fayl-Billot, les membres suivants :

- 1 titulaire :
- Véronique Michel

- 1 suppléant :
- Bernard Gendrot

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 05/07/2021 à 12h16
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_80-DE
Affiché le 05/07/2021 - Certifié exécutoire le 05/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.80**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au conseil d'administration du pôle d'enseignement agricole public Edgar Pisani de Chamarandes-Choignes**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le Conseil départemental au sein du conseil d'administration du pôle d'enseignement agricole public Edgar Pisani de Chamarandes-Choignes, les membres suivants :

1 titulaire :
- Michel André

1 suppléant :
- Patrick Viard

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 15/07/2021 à 09h24
Réference de l'AR : 052-225200013-20210701-I_7_81_1-DE
Affiché le 15/07/2021 - Certifié exécutoire le 15/07/2021

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL **Réunion du 1 juillet 2021**	
Direction des Finances et du Secrétariat Général	**N° I - 7.81**
OBJET : **Représentation du Conseil départemental au sein des conseils d'administration des collèges publics**	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :
Monsieur Michel ANDRE, Madame Rachel BLANC, Madame Celine BRASSEUR, Madame Magali CARTAGENA, Madame Karine COLOMBO, Madame Sylviane DENIS, Madame Astrid DI TULLIO, Madame Brigitte FISCHER-PATRIAT, Monsieur Paul FOURNIE, Monsieur Bernard GENDROT, Monsieur Laurent GOUVERNEUR, Monsieur Gérard GROSLAMBERT, Madame Domithile GUINOISEAU, Monsieur Mokhtar KAHLAL, Monsieur Michel KARAKULA, Monsieur Nicolas LACROIX, Madame Marie-Claude LAVOCAT, Madame Anne LEDUC, Monsieur Stéphane MARTINELLI, Monsieur Dominique MERCIER, Madame Véronique MICHEL, Madame Anne-Marie NEDELEC, Monsieur Bertrand OLLIVIER, Madame Marie-Laure PARISON, Madame Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Monsieur Elie PERRIOT, Monsieur Jean-Michel RABIET, Monsieur Franck RAIMBAULT, Madame Laurence ROBERT-DEHAULT, Madame Fabienne SCHOLLHAMMER, Monsieur Dominique THIEBAUD, Monsieur Damien THIERIOT, Madame Dominique VIARD, Monsieur Patrick VIARD

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.421-2 et suivants et R.421-14 et suivants,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver la composition des conseils d'administration des collèges conformément au tableau ci-après :

Collège Montmorency BOURBONNE-LES-BAINS	**2 titulaires :** - Elie Perriot - Bahi Zamouri **2 suppléants :** - Sylviane Denis - Muriel Lallemant

Collège Louis Bruntz BOURMONT	**2 titulaires :** - Fabienne Schollhammer - Damien Thiériot **2 suppléants :** - Sylvie Parot - Jean-Guillaume Decorse
Collège Henri Vincenot CHALINDREY	**2 titulaires :** - Véronique Michel - Bernard Gendrot **2 suppléants :** - Angélique Aignelot - Jean-Marc Linotte
Collège Amiral Denis Decrès CHATEAUVILLAIN	**2 titulaires :** - Marie-Claude Lavocat - Stéphane Martinelli **2 suppléants :** - Katia Gonnet - Philippe Fréquelin
Collège Camille Saint-Saëns CHAUMONT	**2 titulaires :** - Gérard Groslambert - Karine Colombo **2 suppléants :** - Christophe Guyot - Sylvie Roux
Collège Louise Michel CHAUMONT	**2 titulaires :** - Céline Brasseur - Bernard Vialletel **2 suppléants :** - Floriane Corneux - Paul Fournié
Collège la Rochotte CHAUMONT	**2 titulaires :** - Patrick Viard - Béatrice Leroy-Flouvat **2 suppléants :** - Catherine Pazdzior-Vigneron - Olivier Chantier

Collège René Rollin CHEVILLON	**2 titulaires :** - Marie-Laure Parison - Dominique Mercier **2 suppléants :** - Stéphanie Kuta - Guillaume Delvaux
Collège de COLOMBEY-LES-DEUX-EGLISES	**2 titulaires :** - Marie-Claude Lavocat - Stéphane Martinelli **2 suppléants :** - Katia Gonnet - Philippe Fréquelin
Collège Jouffroy d'Abbans DOULAINCOURT	**2 titulaires :** - Brigitte Fischer-Patriat - Marie-Annick Boulart **2 suppléants :** - Maxence Lemoine - Nicolas Lacroix
Collège les Trois Provinces FAYL-BILLOT	**2 titulaires :** - Véronique Michel - Bernard Gendrot **2 suppléants :** - Angélique Aignelot - Jean-Marc Linotte
Collège Marie Calvès FRONCLES	**2 titulaires :** - Brigitte Fischer-Patriat - Maxence Lemoine **2 suppléants :** - Marie-Annick Boulard - Nicolas Lacroix
Collège Joseph Cressot JOINVILLE	**2 titulaires :** - Astrid Di Tullio - Bertrand Ollivier **2 suppléants :** - Sandrine Jean Dit Pannel - Jean-Pierre Thanier
Collège les Franchises LANGRES	**2 titulaires :** - Dominique Viard - Dominique Thiébaud **2 suppléants :** - Camille Rousselle - David Daguzan

Collège Diderot LANGRES	**2 titulaires :** - Dominique Viard - Dominique Thiébaud **2 suppléants :** - Camille Rousselle - David Daguzan

Collège Jean Renoir MONTIER-EN-DER	**2 titulaires :** - Anne Leduc - Laurent Gouverneur **2 suppléants :** - Marie-Pierre Augendre - Frédéric Perrin
Collège Françoise Dolto NOGENT	**2 titulaires :** - Anne-Marie Nédélec - Michel André **2 suppléants :** - Céline Bernand - Eric Oudot
Collège les Vignes du Crey PRAUTHOY	**2 titulaires :** - Magali Cartagena - Patricia Miquée **2 suppléants :** - Jean-Michel Rabiet - Jordan Simon
Collège Anne Franck SAINT-DIZIER	**2 titulaires :** - Rachel Blanc - Stéphane Caput **2 suppléants :** - Muriel Patin - Mokhtar Kahlal
Collège Luis Ortiz SAINT-DIZIER	**2 titulaires :** - Elisabeth Robert-Dehault - David Roussel **2 suppléants :** - Franck Raimbault - Domithile Guinoiseau
Collège la Noue SAINT-DIZIER	**2 titulaires :** - Elisabeth Robert-Dehault - David Roussel **2 suppléants :** - Franck Raimbault

	- Domithile Guinoiseau

Collège Camille Flammarion VAL-de-Meuse	**2 titulaires :** - Sylviane Denis - Muriel Lallemant **2 suppléants :** - Elie Perriot - Bahi Zamouri
Collège Paul Claudel WASSY	**2 titulaires :** - Anne Leduc - Laurent Gouverneur **2 suppléants :** - Marie-Pierre Augendre - Frédéric Perrin

Lorsqu'une commission permanente est créée en application des articles L.421-4 et R.421-22 du code de l'éducation, le premier titulaire au conseil d'administration sera membre titulaire de la commission permanente du collège ; le second titulaire au conseil d'administration sera membre suppléant à la commission permanente du collège.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Chaumont, le 1 juillet 2021

LE PRÉSIDENT,

Nicolas LACROIX